



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 31 octobre 2013

L'an deux mille treize et le trente et un octobre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BESSETTES - BLANC - CAUQUIL - CURETTI - FABRIES - GROS - TACCONNE - VIALA B. - VIALA D. - MMES COUGNENC - DURIS - FADDI - GILBERT HEBRARD - RABOU - MM BONNET - BOUTIE - COLOMBIER - DUVAL - JEANZAC - LENCOU - MAUREL - MAZARS - SARRAN - VANDENDRIESSCHE - VERNHES.

N° 2013/179

**Objet : Budget Annexe EHPAD La Grèze : décision modificative n°1 –
Augmentations de crédits**

Monsieur le Président précise aux membres de l'Assemblée que le Budget Annexe EHPAD La Grèze 2013 voté en octobre 2012 ne prévoyait pas les dépenses et recettes liés au projet d'investissement de la MAPAD (restructuration de l'existant et création d'un PASA).

Pour cela, et suite au versement du prêt contracté avec la Caisse d'Epargne d'un montant de 500.000 € et à l'octroi de subventions par le Conseil Général du Tarn et l'ARS, il est nécessaire de procéder à des augmentations de crédits.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- accepte la décision modificative n°1 du Budget Annexe EHPAD La Grèze prévoyant des augmentations de crédits comme détaillées ci-dessous :

Objet des dépenses	Augmentation de crédits			
	Recettes		Dépenses	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
Emprunts en euros	1641	500 000,00 €		
Subvention d'équipement	1312	130 000,00 €		
Constructions sur sol propre			2313	630 000,00 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président,

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 5 novembre 2013.

Raymond GARDELLE